
Impressions d'un observateur électoral canadien en Haïti

par Louis Massicotte

Le 16 décembre 1990, le peuple haïtien se rendait aux urnes pour des élections présidentielles, législatives et locales. Dans le but de garantir la liberté du scrutin, l'Organisation des États Américains a coordonné le travail d'environ 150 observateurs (dont 10 Canadiens) en provenance de 21 pays. L'un des observateurs canadiens nous fait part de son expérience.

L'équipée s'annonçait mouvementée: tout se passa finalement très bien. Le trajet de la capitale, Port-au-Prince, à Port-de-Paix, petite ville située dans le département du Nord-ouest s'effectue en seulement cinq heures et demie. A l'hôtel local, hâtivement rénové pour la circonstance, nous sommes accueillis par la coordonnatrice départementale, Michelle Picard, directrice adjointe du scrutin dans la circonscription provinciale de Berthier, qui était déjà sur place depuis plusieurs jours.

« Les petites personnes bleues de l'O.É.A. »

La grande aventure, c'était évidemment le jour du scrutin, le dimanche 16 décembre. Levés dès 4 heures du matin, nous sautons dans nos tout terrain. Pour la circonstance, nous devons coiffer la casquette et revêtir le « T-Shirt » bleus nous identifiant bien clairement comme des observateurs de l'O.É.A. et porter les cartes nous accréditant à ce titre. Mon coéquipier est un Canadien recruté sur place, Fernand Hachette. Sa connaissance du pays haïtien, son humour et son calme s'avéreront précieux.

Nous sillonnons au petit matin les rues boueuses de Port-de-Paix à la recherche des Bureaux d'inscription et de vote (BIV) afin d'évaluer l'état des préparatifs. Premier arrêt, au lycée Tertullien-Guilbault. Il est 5 heures 40, il fait encore nuit noire mais les responsables sont au poste, disposant les boîtes de scrutin de carton fournies par le Canada. Il y en a quatre, correspondant chacune à une fonction élective et identifiée par

une couleur distincte : bleu (Président), noir (sénateurs), jaune (députés), brun (Conseil municipal). En milieu rural, il y a en principe une cinquième urne identifiée par une étiquette rouge, destinée à recueillir les votes en faveur des membres des Conseils d'administration des sections communales (CASEC). A 6 heures, le bureau reçoit enfin les bulletins de vote. À l'insistance de notre coordonnatrice, nous nous rendons au Bureau départemental pour approvisionner nous-mêmes d'autres bureaux : je nous revois encore, une centaine de bulletins de vote présidentiels sous le bras, un peu éberlués par la confiance que nous témoignent les autorités électorales haïtiennes en nous confiant ces précieux documents : qu'on se rassure, ils furent tous livrés à qui de droit !

On localise facilement les BIV dans la commune : dès 6 heures du matin, jusqu'à 50 personnes font la queue à leur entrée, leurs cartes d'électeur en main. Les militaires protègent les bureaux sans s'interposer : l'armée joue loyalement le jeu, facteur crucial qui contribuera de façon majeure au succès de l'opération.

En certains bureaux de vote, la désorganisation est évidente. Dans l'un, faute de table, l'isoloir a dû être posé directement sur le sol. Je revois encore cette électricienne accroupie marquant ses bulletins en se dérochant le mieux possible aux regards des personnes présentes. Souvent, les autocollants de couleur destinés à identifier les urnes n'ont pas été livrés : l'on pallie cette carence en inscrivant sur l'urne la fonction à laquelle elle correspond, les mieux équipés coloriant eux-mêmes l'urne. Dans un bureau (ce sera le seul de la journée), la scène est carrément consternante : le président est visiblement dépassé, des individus jettent des regards non sollicités derrière l'isoloir. Personne cependant n'intimide ouvertement les électeurs. Cet

Louis Massicotte est Chef, Politiques et planification stratégique à Élections Canada. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que lui-même.



Le groupe des observateurs de l'OÉA à Port-de-Paix. De gauche à droite : Artistide (chauffeur haïtien), José Maria Gomez (Brésil), Richard Briggs (É.U.), Fernand Hachette (Canada), Michelle Picard (coordonnatrice départementale), Horace Chang et Ethyl Mullings (Jamaïque), Marilia Pacheco (Brésil). Assis à l'avant-plan : un autre chauffeur haïtien. (Photo : Louis Massicotte)

épisode isolé me rend néanmoins un instant pessimiste, tant le secret du vote paraît mal assuré.

Un bureau exemplaire

Nos impressions changent du tout au tout lors de notre arrivée à Digas. L'on accède à cette petite localité rurale par une étroite route pierreuse de 6 kilomètres taillée au bulldozer à flanc de montagne. Nous nous y étions rendus la veille dans le cadre d'une tournée de reconnaissance. Dans ce petit coin perdu, dont l'éloignement même fait craindre le pire, tout s'accomplit au contraire selon les règles de l'art. Dans la petite pièce où a été installé le BIV, les deux isolements ont été disposés à une extrémité, sur des tables, loin de ce que Brassens aurait appelé les regards obliques des passants honnêtes. Armé d'une canne, un portier règle le débit du corps électoral. Ayant présenté leur

carte, les électeurs se font expliquer la procédure de votation. Soigneusement pliés, les bulletins de vote sont déposés par un responsable dans les urnes appropriées (une insertion fautive peut entraîner l'annulation du bulletin). Le président, un vieil homme dont l'autorité naturelle contribue visiblement à la dignité des opérations, répond courtoisement à toutes nos questions. Fascinés, les villageois observent ces opérations pour eux insolites.

Nos visites d'une dizaine de BIV ruraux et urbains de la commune de Bassin-Bleu, au sud de Port-de-Paix, nous permettront d'observer des scènes comparables. Partout, les observateurs sont bien accueillis, et nul ne semble se formaliser de ce que la votation soit interrompue pendant les cinq minutes nécessaires à l'exercice de notre devoir, soit de poser aux responsables une douzaine de questions prédéterminées sur le déroulement des opérations électorales. Sans doute les Haïtiens

comprennent-ils d'instinct que notre présence contribue à garantir l'honnêteté et la crédibilité du scrutin.

« Charlie Deux Neuf, Delta Un Cinq Zéro... »

Nous retournerons à Digas pour assister au dépouillement. Celui-ci débute peu avant 18 heures. Il fait maintenant nuit noire et l'opération s'effectue à la lueur d'une lampe à l'huile (et aussi des torches électriques obligeamment tenues à bout de bras par les observateurs). A 19 heures 5, le décompte des voix pour la Présidence est complété : le père Aristide a obtenu 68% des voix (chiffre qui s'avérera très proche de son score national). Tel que convenu, je quitte le BIV pour communiquer ce résultat en primeur par radio à ma coordonnatrice départementale. Chaque équipe d'observateurs au pays fera de même, ce qui permettra à la coordination centrale de la mission de l'O.É.A. de disposer d'une estimation du résultat global : notre département sera d'ailleurs le premier au pays à communiquer ses résultats complets. Le dialogue est codé : « Voiture 8D à Base no 8: Bravo 5 ; Charlie 29 ; Delta 150 ». Seuls les initiés savent que « Delta » désigne le père Aristide, et « Charlie » son principal rival, Marc Bazin.

À mon retour au BIV, le décompte des voix à la Chambre des députés est déjà complété. Ce sera plus compliqué pour les sénateurs, les électeurs disposant à ce niveau de trois votes. Vers 21 heures, l'on passe enfin aux CASEC, où le décompte s'effectue plus rondement, une seule liste étant sur les rangs (l'élection sans concurrent, qui dispense de la tenue d'un scrutin, est étrangère au droit électoral haïtien). À 21 heures 30, tout est complété et nous avons le plaisir de signer le procès-verbal des opérations dressé par le secrétaire du BIV. Nous prenons congé de nos hôtes non sans un certain soulagement : le tout a nécessité trois heures et demie passées debout dans une pièce de deux mètres par quatre dans laquelle

s'entassaient pas moins de douze personnes, et dont la loi exigeait en plus la fermeture des portes et des fenêtres !

Vu les circonstances, une élection honnête

Observer une élection tenue dans un tel contexte représente un gros défi. Il faut se familiariser à l'avance avec la législation en vigueur et avec le pays à parcourir. Nous avons été avertis à l'avance que tout était possible. Les conditions de vie n'ont rien de douillet, et il faut avoir l'esprit suffisamment ouvert pour travailler avec des personnes venant de pays bien différents. Le rythme de travail est par moments éreintant. En contrepartie, l'on vit une expérience humainement très enrichissante. Ceux qu'une trop longue familiarité avec la technique électorale aurait rendus blasés redécouvrent des vérités premières : en Haïti comme dans bien d'autres pays en développement, l'élection est bien plus qu'un rite quadriennal: c'est un combat pour améliorer sa condition, la clé du développement économique et social. Les électeurs ont pris ce processus très au sérieux et la discipline, le calme avec lesquels les opérations électorales ont été accomplies étaient par moments réellement émouvants. Le lendemain du scrutin, les observateurs avaient droit à des manifestations spontanées de gratitude de la part des Haïtiens: «Vous, les observateurs, on vous remercie *en pile!*»

Je laisse à d'autres le soin de porter un jugement global sur les élections qui ont porté le père Jean-Bertrand Aristide à la présidence d'Haïti. Ce que j'ai pu observer dans mon coin de pays me porterait à conclure qu'il s'agissait d'une élection honnête, dont les failles tenaient aux difficultés de communication et à l'inexpérience des acteurs, mais nullement à la malhonnêteté. Pour qui a pu apprécier sur place l'ampleur des obstacles, ces failles n'entachent pas le résultat final, et le caractère tout à fait massif du soutien populaire recueilli par le candidat élu devrait dissiper toute équivoque. ▼